

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

L'Indépendant, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Conformément à l'Arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales...

VIIE DES SOCIÉTÉS

RÉSULTATS FINANCIERS

Bourse section with CAC 40, Dow Jones, and other indices. Includes a small chart and text about the session on Tuesday 25th April.

Table of stock market data including CAC 40, Dow Jones, and various indices. Columns include values, changes, and percentages.

Table of exchange rates for various currencies including USD, EUR, GBP, and JPY.

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS SUPÉRIEURS A 90 000 €

Advertisement for Office 66, a public market service, with contact information and a logo.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de Laroque des Albères

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE LAROCQUE DES ALBÈRES, M. Christian NAUTE - Maire, 18 Rue Raymond Carbonel, 66740 LAROCQUE DES ALBÈRES...

Objet : AMENAGEMENT DU BOURG CENTRE. Procédure : Procédure adaptée ouverte. Technique d'achat : Sans objet.

Conditions de participation. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Capacité économique et financière. Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis.

Marché réservé : NON. Réduction du nombre de candidats : Non. La consultation comporte des tranches : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui. Visite obligatoire : Oui.

Création d'un aménagement sportif et de loisir - Aire Pujade à ARIÈLES SUR TECH. Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Objet : Création d'un aménagement sportif et de loisir - Aire Pujade à ARIÈLES SUR TECH. Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui. Lot N° 1 - V.R.L.D.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non. Valeur estimée hors TVA : 148 500,00 euros.

Conditions de participation. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Capacité économique et financière. Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis.

Marché réservé : NON. Réduction du nombre de candidats : Non. La consultation comporte des tranches : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui. Visite obligatoire : Non.

Création d'un aménagement sportif et de loisir - Aire Pujade à ARIÈLES SUR TECH. Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Objet : Création d'un aménagement sportif et de loisir - Aire Pujade à ARIÈLES SUR TECH. Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non. Valeur estimée hors TVA : 148 500,00 euros.

Conditions de participation. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Commune de Corneilla-la-Rivière

Portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Enquête publique du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus. Par arrêté N° AP 048-2024 en date du 28/03/2024, le Maire de la commune de Corneilla la Rivière a procédé à l'ouverture d'une enquête publique relative au projet du Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal le 02/11/2023.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme, à l'échelle de la commune et à la suite d'un diagnostic territorial, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme dans le respect des enjeux environnementaux et tient en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols pour la commune de Corneilla la Rivière en fonction de zones qu'il définit.

Cette enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers et de recueillir leurs appréciations, suggestions et contre-propositions relatives au projet.

Elle sera organisée à compter du 13 mai 2024 jusqu'au 14 juin 2024, soit d'une durée de 33 jours consécutifs. A l'issue de l'enquête publique, le PLU de Corneilla la Rivière pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Madame Christine TREBADI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur pour la présente enquête publique, par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier dans sa décision N°E2300014334 en date du 08/10/2023.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête à feuillet ou numérotés, sont et paraphe par la commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Corneilla la Rivière, 1 rue de la Poste 66550 Corneilla la Rivière pendant toute la durée de l'enquête.

Chaque jour pendant la durée de l'enquête, le PLU de Corneilla la Rivière sera disponible en papier et consultable sur le site internet : http://www.corneilla-la-riviere.fr/accueil - ACCUEIL - rubrique PLAN LOCAL D'URBANISME. Le public pourra transmettre ses observations et propositions à l'adresse suivante : pl66550@gmail.com

Les appréciations, suggestions et contre-propositions du public transmises par voie postale ou électronique sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais pendant toute la durée de l'enquête en mairie de Corneilla la Rivière, 1 rue de la Poste 66550 Corneilla la Rivière.

La mise en œuvre de ce plan de l'urbanisme est soumise à la disposition du public pour le recevoir et recueillir ses observations à la mairie de Corneilla la Rivière les : - Mercredi 15 mai 2024 de 14h00 à 17h00 - Mercredi 21 mai 2024 de 09h00 à 12h00 - Vendredi 14 juin 2024 de 14h00 à 17h00

La personne responsable de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme est la Commune de Corneilla la Rivière, représentée par Monsieur le Maire, Monsieur René LAVILLE. Les informations relatives à l'enquête publique ou au dossier d'enquête peuvent être demandées à : Madame ALLAME Aurélie, Directrice Générale des Services, hôtel de ville - 01 rue de la poste 66550 Corneilla la Rivière, 04-68-67-34-25, dgs@corneilla-la-riviere.fr

Madame XANCHO Sandrine, Responsable Principal, hôtel de ville - 01 rue de la poste 66550 Corneilla la Rivière, 04-68-67-34-25, urbanisme@corneilla-la-riviere.fr. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Corneilla la Rivière - 1 rue de la Poste 66550 Corneilla la Rivière, ainsi qu'à la Préfecture des Pyrénées-Orientales aux jours et heures habituels d'ouverture.

Procédure soumise à l'évaluation environnementale : L'élaboration du document soumis à enquête a nécessité la mise en œuvre d'une évaluation environnementale ayant conduit à un avis de l'autorité de l'Etat compétente en matière d'environnement.

Cette évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale en date du 08/02/2024 font partie du dossier d'enquête publique disponible en Mairie de Corneilla la Rivière où ils pourront être consultés.

Two 'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE' notices. The first is for 'Mairie D'Arles Sur Tech' regarding a sports and leisure area. The second is for 'Oph 66 - Mme Toussaint Calabrese, Présidente' regarding a sports and leisure area. Both notices include detailed information about the project, procurement process, and contact details.

Advertisement for 'L'INDEPENDANT' newspaper. It features a photo of a young boy holding a newspaper and text promoting the local newspaper's benefits, such as being free of charge and available online. It includes the phone number 04 3000 11 66 and the website Lindependant.fr.